



# FICHE OUTIL :

## MODE DE REMUNERATION DES APPLICATIONS ET PLATEFORMES WEB



### Mode de rémunération des plateformes web

- **La publicité**

La publicité est la solution la plus utilisée afin de dégager du revenu via une plateforme web.

Quelques définitions essentielles dans la publicité en ligne :

Régisseur : Entreprise dont l'objectif est de commercialiser les espaces publicitaires disponibles. Le régisseur prendra un pourcentage de l'argent de l'annonceur et reversera le restant à l'éditeur

Éditeur : Propriétaire du site web, c'est lui qui met à jour le contenu du site. Il recevra une partie de l'argent de l'annonceur.

Annonceur : Entreprise désirant afficher une publicité, qui payera la publicité.

- **LE CPM : Vendre de l'espace publicitaire**

Le CPM (coût pour mille) est un modèle de rémunération où l'annonceur rémunère l'éditeur en fonction du nombre d'affichages de la publicité sur son site. Cette publicité c'est souvent une bannière plus ou moins grande. Le CPM est le coût que paie l'annonceur à l'éditeur pour 1 000 affichages de la publicité.

Le CPM peut varier selon le régisseur et la taille de la bannière mais il est en moyenne de 1€.

Ex : si 1000 visites dans le mois sur le site, il faut espérer 1 euros par mois donc 12 euros par an.

- **LE CPC : Le modèle de Google euros par an .**

Le CPC (coût par clic) repose sur le principe où l'annonceur paie l'éditeur en fonction du nombre de clics sur la bannière et non pas en fonction du nombre d'affichage comme vu au CPM. Google AdSense est le régisseur qui domine le marché. Ce service affiche de la publicité sur le site de l'éditeur en fonction de son contenu.

Selon le domaine d'activité, le coût par clic peut varier entre 50 centimes et 5€.

- **LE CPA : La publicité cachée**

Le CPA (coût par action) : ici, l'annonceur paie l'éditeur si l'internaute a réalisé une action particulière. L'action peut être de s'inscrire à une newsletter, de remplir un formulaire ou encore d'acheter un produit. Le tarif dépend de l'action, cela peut être un pourcentage sur l'achat d'un produit, ou un tarif fixe pour l'inscription à une newsletter.

# Mode de rémunération des applications

- **La commission**

La commission est un modèle où la Marketplace mettra en avant des commerçants et prélèvera une commission sur le prix de vente à chaque transaction effectuée sur son site (mode de facturation). Afin d'optimiser ce modèle, il faudra investir dans le référencement, dans un design parfait et offrir une visibilité aux commerçants qui y sont présents.

Le freemium

Le modèle économique freemium est un condensé de « free » et de « premium », il est adopté par de nombreux sites qui proposent des services sur le Web. Ce modèle va proposer la gratuité jusqu'à un certain volume de consommation, de commande ou d'utilisation du site.

- **L'abonnement**

L'abonnement est un modèle économique plutôt avantageux. Il consiste à abonner les clients pour un service récurrent, généralement mensuel. Il permet à l'entreprise de sécuriser sa trésorerie, en anticipant le volume des commandes tout en connaissant le chiffre d'affaires qu'elle entrera.

- **Publicité**

Le téléchargement et l'utilisation de l'application sont gratuits, mais son créateur vend ses espaces publicitaires sous la forme d'images ou de vidéos à des annonceurs. Si vous voulez tirer des revenus importants avec cette méthode, votre application devra générer un fort trafic avec, en plus, un bon taux de rétention.

- **Affiliation**

Dans ce modèle, à chaque fois que les utilisateurs cliqueront sur le lien d'une bannière publicitaire, vous recevrez une commission.

- **Achats in-App**

Ce modèle permet le téléchargement gratuit de l'application qui propose ensuite d'acheter des fonctionnalités spécifiques, du contenu numérique et des biens virtuels ou de désactiver la publicité. C'est le modèle le plus utilisé pour les applications de jeux.

- **Information**

Il s'agit ici de la collecte des données sur les utilisateurs. Ces données peuvent être vendues à des entreprises qui mènent des recherches.

- **Abonnements**

Il s'agit d'un tarif en général mensuel que paiera l'utilisateur